L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 17 MARS 1886.

Théâtre de l'Opéra.

BÉNÉFICE DE M. MARTIN, CHEF-D'ORCHESTRE

LA FILLE DU TAMBOUR-MAJOR.

La Fille du Tambour-Major finit à minuit moins un quart, c'est-à-dire trop tard pour que nous en écrivions un compte-rendu même incomplet. Fidèle à notre usage, nous préférons, d'ailleurs, attendre une seconde représentation de l'ouvrage pour en parler à nos lecteurs. Nous les ajournons donc à notre Bulletin Artistique de dimanche.

Dès aujourd'hui, néanmoins, nous pouvons et nous devons dire que cette première représentation a eu lieu devant une salle pleine et que le public a fait à l'ouvrage un très encourageant accueil.

La pièce n'était peut-être pas assez prête pour être mise sitôt à la rampe, mais il est évident, que cette première œuvre l'aura mûrie et que demain l'ensemble sera beaucoup plus satisfaisant.

Cette seconde représentation se donnera—nous l'avons déjà dit—au bénéfice de M. Martin, le chef d'orchestre, et il est mille fois juste qu'il en soit ainsi.

M. Martin, durant toute cette saison, a mis au service de la direction tout son savoir et tout son zèle.

Il avait, il a la conduite d'un orchestre où l'on compte sans doute quelques chefs de pupitre tenant fort honorablement leurs places. Cependant il s'y trouve certains côtés faibles; la chose est manifeste, n'est-ce pas? et M. Martin a su souvent les masquer, par le soin qu'il a mis à la discipline de l'ensemble.

Elle est difficile toujours la tâche d'un chef d'orchestre, mais dans des conditions semblables elle présente des obstacles qui nécessitent une patience sans trêve pour être surmontés. En somme, M. Martin est venu à bout de ce très rude labeur; il a tiré le meilleur parti du personnel qu'il avait sous la main; et à la veille de la clôture il a le droit de maintenir que son devoir a été pleinement rempli.

Le résultat de son bénéfice lui dira, nous en avons la conviction, que les habitués de l'Opéra pensent ainsi.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—*In Spite of All*, tel est, on le sait, le titre de l'ouvrage qu'a choisi Mlle Minnie Maddern pour reparaître devant le public de la Nouvelle-Orléans et qu'elle joue depuis dimanche dernier.

Or, on le sait aussi, l'ouvrage n'est autre chose qu'une adaptation du drame de Victorien Sardou : *Andréa*, par M. Steele Mackaye.

Eh bien, en ne nous occupant que de la question d'argent, il nous semble qu'au lieu d'altérer le titre, M. Mackaye aurait beaucoup mieux fait de conserver le titre même de l'auteur et de faire toujours figurer sur l'affiche le nom de celui-ci.

Le public tout entier aurait ainsi été mis au courant de la situation; il aurait en qu'il se trouvait en présence de l'œuvre d'une des sommités parmi les dramatistes français, et sans vouloir être irrévérieux à l'égard de M. Mackaye, nous pensons que la curiosité eut été plus vivement piquée.

Et puis, ce n'est pas être trop exigeant, imaginons-nous, que de demander pour l'auteur qu'il ait une toute petite place à côté de l'*adaptateur*.

Quoi qu'il en soit, *In spite of all* a réussi partout; ici comme ailleurs, Mlle Maddern y reçoit joli accueil et lui doit de bonnes recettes. Elle s'en tiendra donc à cette unique pièce durant toute la présente semaine, avec laquelle se terminera ainsi son engagement.

In Spite of All sera joué aujourd'hui à la matinée et le soir. Ce drame vous est sans doute déjà connu, et vous savez qu'il renferme des situations très vigoureuses et fort habilement traitées.

On annonce pour dimanche prochain, à l'Académie de Musique, la rentrée des Barlow & Wilson Minstrels.

THÉATRE ST-CHARLES.—Tous les soirs à ce théâtre, et jusqu'à la fin de cette semaine, le drame en 5 actes et un prologue : *Le Roman d'un Jeune Homme Pauvre*, par Octave Feuillet. Tous les sujets principaux du Star Dramatic Company paraissent dans la pièce, dont la valeur littéraire et scénique est trop connue pour qu'il soit besoin d'y insister.

Ici comme toujours la mise en scène, décors et accessoires, a été l'objet de soins minutieux, intelligents; nous recommandons, entr'autres, le décor très réussi de l'acte de la tour.

Le Star Dramatic Company répète activement le drame *Ticket-of-leave-man*, dont la reprise est annoncée pour dimanche prochain.

THÉATRE FARANTA.—La troupe de comédie, dirigée par M. Sargeant Aborn, continue de faire des affaires excellentes. La recette atteint régulièrement presque le maximum. Le spectacle se compose et se composera, jusqu'à dimanche 22 mars inclusivement, de la comédie en 3 actes : *Tric*, de Walter Fletcher, dont le rôle principal est tenu par Mlle Lottie Church.

MUSIQUE DE CHAMBRE.—Le second concert de Mme Marguerite Samuel aura lieu ce soir à la Salle Grunewald.

MUSÉE-THÉATRE.—On pourra voir aujourd'hui, dans une vitrine placée à l'entrée même du Musée-Théâtre, les prix qui seront décernés au concours de Bébés, dont l'ouverture aura lieu le 25 de ce mois.

—Un nouveau Panorama est actuellement en exhibition rue du Canal No. 111; une collection de vues des principales villes d'Europe : Paris, Londres, Rome, Naples, Milan, Marseille, le Havre et Bordeaux.

Prix d'entrée 10 cents; voir l'annonce.

Nous recevons, de la Réunion, par la voie de Zanzibar—dit la *République Française* du 2 mars—d'excellentes nouvelles pour nos intérêts politiques et commerciaux dans la mer des Indes.

En décembre dernier, deux braves méthodistes anglais ont failli mettre en échec l'influence que nous exerçons depuis plus de quarante années dans le groupe des comores par notre occupation de Mayotte. Prenant texte du traité que nous venons de conclure avec le sultan de la Grande-Comore et qui nous accorde dans cette île des avantages très importants, ils avaient réussi à soulever contre le prince une partie notable de la population.

Heureusement, la diligente intervention du commandant de Mayotte appuyé d'une compagnie de débarquement du *La Bourdonnais* qui naviguait dans ces parages, a permis d'apaiser les troubles dès le début. L'ordre s'est rétabli de lui-même, et, après les explications données par le sultan, les rebelles ont déposé les armes aux cris de : Vive la France! en dénonçant les deux méthodistes aux suggestions desquels ils avaient obéi.

Quand les Allemands se faufilent dans toutes les contrées coloniales avec le dessein déclaré de supplanter l'Angleterre, il est vraiment surprenant que sur tous les points du globe les agents occultes du Foreign-Office en soient encore aux instructions qui leur ont été données en 1815 de nous susciter toutes les difficultés qu'ils pourront.

Dans un des derniers conseils des ministres de France, le général Boulanger a entretenu ses collègues de l'utilité d'un essai de mobilisation par un de nos corps d'armée de l'intérieur.

Il a été entendu que les manœuvres de 1886 auraient lieu dans les conditions où elles ont été réglées, mais que celles de 1887 comprendront une expérience de mobilisation. Cette décision a été prise à l'unanimité par le conseil des ministres.

La sacrée Congrégation des Rites a publié le décret pour l'introduction de la cause du vénérable Père Emmanuel Ruiz et de ses compagnons, religieux franciscains de l'Observance, massacrés à Damas en 1860, lors de la persécution que les musulmans déchaînèrent contre les chrétiens. Ce massacre avait soulevé l'opinion publique en France et donné lieu à l'expédition française en Syrie. Le décret, signé par le Souverain Pontife, permet l'introduction de la cause de ces serviteurs de Dieu qui, par le fait même, ont le titre de vénérables.

Entre amies :

—Comment! tu épouses une grande fortune et tu deviens duchesse...De quoi te plains-tu?

—Ah! s'il n'était que duc, cela pourrait passer ; mais il est... cadue!

On sçusait devant G..... du salon de la baronne de R..... qui donne de si beaux bals, mais on l'on ne rencontre que des visages inconnus.

—Rien d'étonnant, dit G..... le buffet est si bon! les réunions sont des bals d'hasard.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 mars 1886.—Indications—Vents du sud tournant à l'est, beau temps, un peu plus chaud.

Température du 16 mars 1886.

Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	60	15½
Midi	65	18½
3 P. M.	69	20½
6 P. M.	65	18½

Nlle Orléans, 16 mars 1886, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	61	Nashville, Tenn	71
Augusta, Geo	64	Pittsburg, Pic	41
Savannah, Geo	62	Cairo, Ill	55
Mobile, Ala	67	Davenport, Iowa	51
Montgomery, Ala	69	Dubuque, Iowa	49
Vicksburg, Miss	74	Keokuk, Iowa	52
Galveston, Tex	64	La Crosse, Wis	47
Indianola, Tex	66	St Louis, Mo	56
Shreveport, Lo	76	St-Paul, Minn	39
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan	64
Chattanooga, Tenn	68	Omaha, Neb	50
Cincinnati, O	49	Yankton, D. T	47
Louisville, Ky	58	Key West, Fla	81
Memphis, Tenn	72	Nlle-Orléans, La	66

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Charles Lazarre à Mlle Cora M. Courcelle.
John L. Zatarain à Mlle Seferina Caligas.
Jean M. Sarradet à Mlle Louisa Gall.

Naissances.

Mme Bernard Schott, un garçon.
Mme Aristide C. Aleix, une fille.
Mme Philip Gleason, un garçon.
Mme John Driscoll, un garçon.
Mme John Laumann, un garçon.
Mme Domingo Tamargo, une fille.

Décès.

Mme Louise Feigenschue, 42 ans, 118 rue Joséphine.
Charles F. Thelemann, 74 ans, 37 rue Peters côté Nord.
Isaah Umphrey, 7 jours, coin des rues Howard et Philip.
Frank F. Hoyle, 22 ans, 511 rue Canal.
Mme Veuve Mary Randall, 70 ans, 201 rue St. Joseph.
Frank Certe, 50 ans, Shakspeare Almshouse.
Mlle Mary H. Hawkins, 21 ans, Maison du Bon Pasteur.
Martin Hosy, 54 ans, 103 rue Espagne.
Mlle Euphemia L. Coffey, 13 ans, 740 rue Annonciation.
George Grunbel, 46 ans, 290 rue Calliope.
Polite Gilmore, 2 mois, rue Jersey, près Marengo.
James F. Harden, 6 ans, coin des rues Jackson et Collége.
Jas W. Slack, 72 ans, 71 rue Derbigny.
Mlle Kate Swanson, 33 ans, 98 rue St. Ferdinand.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ROYAL.

C. H. Robinson, Austin, Texas; Mme H. W. White, Mme W. K. Woods, Waco, Texas; M. et Mme C. C. Yoe, Chicago; L. W. Salesbury, Boston, Mass; J. Chauncey, L. Valentine, New York; A. M. Stephenson, D. A. Biley, Adrian, Mich; F. H. Whiton, Hartford, Conn; E. H. Goodman et femme, New York; L. J. Chapman, Franklin, Pa; W. G. Gilger, Boswell, Mich.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Marie Louise Saulet veuve de Louis C. A. vicomte Morant et autre à Thos. O'Brian, un terrain et bâtisses dans le 1er District dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, St. Thomas, Thalie et Erato.....$875

J. Grunewald à la compagnie d'Assurance Pélican, un terrain et bâtisses dans le 5me District dans l'Ilet borné par les rues Monroe, De Armas, Franklin et Decature.....$300.

Geo. A. Hero à H. C. Cage, un lot de terre dans le 6me district, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Bacchus, Robert et Upper Line.....$40 20

A. Montgomery à J. Dubos, un terrain et bâtisses dans le 2me district dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Tremé, Castel et Douane.....$800

Geo. Wüst et als à D. Singer Jr., un terrain et bâtisses dans le 4e district, dans l'Ilet borné par les rues 3me, 4me, Chippewa et Annonciation.....$875

Mme Ben S. Harrison à L. E. Lemaire, un terrain et bâtisses dans le 2me District, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Quartier, Dorgenois et Rocheblave.....$200

F. R. Southmaid à P. L. Bergamini, quatorze terrains et bâtisses dans le 2me District, dans l'Ilet borné par les rues Douane, St. Patrick, Canal et Bernadotte.....$25 00

Veuve John McIntyre à R. C. Stockton, deux terrains et bâtisses dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Douane, Miro et Tonti..$80

N. Lacassin à J. B. Atane, une portion de terre et bâtisses dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Johnson et Galvez.....$600

Noël Lacassin à J. M. Sabathier, une portion de terre dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Johnson et Galvez.....$100

Dr Adolphe Cortier à Henry Samory, un terrain et bâtisses dans le 2ème district, dans l'Ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, actuellement Dolhonde, Hôpital et Quartier.....$250

John Charles Kirchberg jr., à John C. Kirchberg sr, quatre terrains et bâtisses dans le 4ème district, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Freret, Howard et Sixième.....$1,100

Cour Civile de District.

La succession de Ellen W. Dorr a été ouverte hier.

Lily Blakely demande l'émancipation.

Charles Darbouer a fait à ses créanciers cession de ses biens; il a un actif de $4,120 et un passif de $4,840 44. Les créanciers se réuniront à l'étude de James Fahey, le 9 du mois prochain.

Moses Schwartz actionne la direction de l'Exposition Américaine en recouvrement de $1,400.

Mme Vve P. H. Mousseaux réclame à la ville la somme de $460.

B. Rouen, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de Mme H. L. Michel, actionne Wm. T. Walsh en recouvrement de $2300.

M. et Mme Geo. Gleber vs. La compagnie du chemin de fer "City & Lake."—Jugement de $130 en faveur des demandeurs.

James Falcott vs. J. L. Boyd & Son.—Jugement de $2841 en faveur du demandeur.

Le juge Houston a condamné Nicholas Kramer à 12 heures d'incarcération pour s'être montré trop bruyant dans un corridor voisin pendant que siégeait sa cour.

Lawrence Conway vs Charles DeGruy—Jugement de $180 sur des billets à ordre.

W. S. McElroy vs La Direction des Ecoles publiques—Jugement en faveur du demandeur, qui réclamait $250 de traitement pour ses services comme principal de l'école Jackson des garçons. Cette somme sera payée à M. McElroy du fonds de 1884.

Cour criminelle—Section A—juge Roman—M. James C. Walker, l'avocat de Peter Ebeyer qui est accusé de parjure dans l'affaire des Ford, a demandé au tribunal l'autorisation de citer comme témoin Abraham Loenthal, actuellement enfermé en la prison de paroisse.

André McCarthy, le petit Jockey qui s'est gendarmé quand un agent de police, muni d'un mandat d'arrêter, a voulu le conduire en prison, a été trouvé coupable hier. Immédiatement après le prononcé du verdict, le juge a condamné McCarthy à payer une amende de $100 ou à subir une réclusion de trois mois.

Section B—Juge Baker—Simon Harrison, Wm Johnson et George Fox se sont reconnus coupables de vol; leurs condamnations n'ont pas été prononcées.

Alcide Milton, Emile Petitfils et Thomas Malloy ont repoussé les plaintes déposées contre eux.

Kate Malone et Adolphe Bichter ont été condamnés, la première pour vol, à trois mois d'emprisonnement; le second, pour voies de fait, à un mois d'emprisonnement.

Emma Jones ou Buffy a été trouvée coupable de vol; et Emma Brown innocentée de la même accusation pesant sur elle.

Cour du recorder Davey.—André Lewis; accusé de vol: envoyé devant la cour criminelle.

John Powell; actes de violence : $20 d'amende.

Geo. W. McDaniels; voies de fait : $20 d'amende.

Adolphe Foster; brix de paix; $10 d'amende.

James Fillix; décharge d'une arme à feu dans certaines limites de la ville : $10 d'amende.

John Crone, John Revere, David Reagan, J. C. Scott, Mary Kerns, ont tous payé des amendes pour avoir troublé la paix.

P. H. Kreutz a été envoyé devant la cour criminelle sous l'inculpation de blessures.

Cour du recorder Burthe.—Julia Parker; langage obscène : $5 d'amende.

Billy Hopkins; prisonnier de la geole en rupture de ban : 20 jours additionnels d'incarcération.

Tom Tracy; propos obscènes : $5 d'amende.

Edmond Curtis et Harriet Wilson; bris de paix : $2.50 d'amende.

Paul Von Palmer et John Harper; ébriété: $5 d'amende, chacun.

Des plaintes diverses sont déposées contre Beulah Black, Doutu Doyle et Tony Beson; à plus tard leur assignation.

Conseil municipal.—Nos gouvernants, au nombre de dix-sept, se sont réunis hier soir, sous la présidence du Maire.

La pétition des jardiniers demandant une exemption pour la licence sur leurs charrettes, a été lue et soumise à la considération du comité propre, qui, à une prochaine séance, en fera le sujet d'un rapport.

Le maire a invité ses collègues à adopter une ordonnance qui remette les amendes imposées aux personnes qui ont refusé de faire exhausser les trottoirs devant leurs immeubles, ordonnance rendue nécessaire par un récent arrêt des tribunaux.

Le comité des ponts et chaussées a fait un rapport hostile au projet d'ordonnance relatif au pavage en asphalte de la partie de la rue du Canal comprise entre les rues Claiborne et Dupré.

M. Farrell, chargé par le Conseil d'examiner les "waterworks" de l'Exposition récemment acquis par la municipalité, a dit avoir rempli la tâche qu'il avait acceptée. A son avis l'appareil ne vaut pas $5000. et il serait préférable que l'administration fît un don de $30,000 à la Direction de l'Exposition et n'acceptât rien d'elle.

Le maire a répondu que la ville ne concluerait pas un achat désavantageux ; qu'il était bien entendu qu'avant tout versement d'argent par lui, il faudrait qu'une estimation fut faite des "waterworks."

L'ordonnance relative à la reconstruction du Télégraphe de police et d'incendie par la compagnie dite "Southern Telephone & Telegraph Co.," a été envoyée à l'impression et sera mise en discussion à une date prochaine.

Une ordonnance a été adoptée exigeant des lumières à tout *cab*, toute voiture dans les rues, la nuit.

M. Ryan a annoncé la réunion sous peu du comité qui soumettra aux chambres législatives les ordonnances dont le maire a signalé le besoin dans un de ses messages.

Sur la proposition de M. Moon, le Maire a été autorisé à passer contrat avec la compagnie du gaz d'éclairage de Jefferson City.

Des questions d'une importance secondaire ont été agitées, et la séance a été levée.

Choc électrique.—A huit heures et demie hier soir, un individu du nom de W. Wall a reçu un violent choc électrique. Se doutant peu du danger auquel il s'exposait, il s'est appuyé contre l'énorme pièce de bois fixée en terre à l'angle des rues Carondelet et Lafayette, au sommet de laquelle est accrochée des fils de la compagnie d'éclairage à l'électricité. Un autre fil métallique touchant le premier, chargé de fluide, pendait très bas, paraît-il, et c'est au contact de ce second fil que Wall a reçu la commotion.

Cet accident qui, fort heureusement, n'a pas eu de suites, est un avertissement pour la compagnie. Ses employés par leur négligence coupable, l'exposent à bien des ennuis devant les tribunaux.

Incendies.—Deux incendies ont été éteints hier, à leurs origines : l'un à une heure 30 de l'après-midi, au rez-de-chaussée de la bâtisse inoccupée, rue Royale, 18; l'autre, quelques heures plus tard, rue Toulouse, 63. Dans la seconde circonstance, c'est un cigare qui a mis le feu à la literie dans une des chambres du premier étage. Dommages presque nuls aux deux endroits.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Au tirage de la loterie mensuelle de l'Etat de la Louisiane, tirage qui s'est fait hier, dans les bureaux de la compagnie, les premiers lots sont échus aux numéros que voici :

73040	$150,000
10057	50,000
46742	20,000
45234	10,000
54154	10,000
54970	5,000
64986	5,000
66022	5,000
68354	5,000

L'Exposition de la Nouvelle-Orléans.—L'EXPOSITION DE BÉBÉS. Jeudi, immense attraction, le *Baby Show*—une idée heureuse, charmante, vivissante, étourdissante, comme seules, en ont les Dames créoles et qui aura un succès d'enthousiasme ; elle a déjà mis en révolution les mamans et les bonnes d'enfants.

De midi à 2 heures, la bande de musique des News-boys" se fera entendre sous les chênes. Grand bal d'enfants, que les bébés devant prendre part au concours, honoreront de leur présence. Celui qui a eu lieu, le "Woman's day" a obtenu un tel succès que l'on a cru devoir en donner une répétition, à l'occasion du "Baby Show".

Après le bal, réunion solennelle du jury. Après un sévère examen, il prononcera son jugement et distribuera les prix aux vainqueurs. En voici la composition : MM. Blain Jamison, Ch. M. Hunt, C. R. Nutt, N. O. Wallace et Wm. Mehle.

Nous avons déjà donné hier, la liste des médailles qui seront destribuées.

Les entrées se font au bureau du Directeur.

Paragraphes.—La femme Effie Hawkins, victime de ce grand vol de diamants chez May Backer, a été mise sous les verrous hier soir; la police veut l'avair sous sa surveillance jusqu'au jour où son affaire sera appelée devant les tribunaux.

—Une femme de couleur, Ella Stephenson, sur qui planent les soupçons d'un vol au préjudice de Julie Washington, a été mise hier soir en état d'arrestation.

—L'Association nouvelle dite "Draining & Paving Association" s'est réunie hier soir, à son siége, rue Carondelet, 10, et a reçu plusieurs nouvelles adhésions, celles entr'autres de MM. W. B. Schmidt, J. H. Stauffer, Peter Blaise, Jules Tuyes, Geo. H. Dunbar, Dr W. H. Watkins, J. H. Keller, A. B. Mecknico, Otto Thoman, Winfield W. Gauche, W. R. Lyman, H. R. Gogreye, N. D. Wallace, Henry Ginder, Carl Kohn, O. Valette.

Les chantiers anglais de MM. Robert Napier et ses fils construisent, en ce moment, deux machines à triple expansion de 2,000 chevaux chacune pour un bâtiment de guerre à deux hélices, dont la coque se fait en Russie. Ils construisent aussi, pour le compte du gouvernement russe, une paire de machines à triple expansion de 13,000 chevaux (la plus puissante machine de ce genre que l'on ait entreprise jusqu'à ce jour) également pour un cuirassé à 2 hélices.—Les mêmes chantiers vont bientôt terminer deux autres paires de machines à triple expansion, de 8,500 chevaux chacune, pour les croiseurs cuirassés *Australia* et *Galatea*, en construction pour le compte du gouvernement anglais. Les marins militaires suivent, en cela, l'exemple des différentes marines commerciales qui ont adopté les machines à triple expansion depuis deux ans.

Disons, à ce propos, que les deux grands paquebots transatlantiques français la *Bretagne* et la *Champagne*, sont pourvus de machines à triple expansion, tandis que la *Bourgogne* et la *Gascogne*, tout en ayant le même nombre de cylindres (six cylindres superposés deux à deux), ont des machines *compound* à double expansion seulement.

L'économie résultant de l'emploi des machines à triple expansion, comparativement aux machines *compound* ordinaires à double expansion, vient d'être démontrée une fois de plus par la transformation que vient de subir le steamer anglais *Anglian*.

Ce navire ayant besoin de changer ses chaudières, la Compagnie l'Union, à laquelle il appartient, l'envoya à Harlepool pour faire transformer, en même temps, sa machine. Les essais qui viennent d'avoir lieu dans la baie de Stokes, sur le mille mesuré, ont démontré que le navire filait un nœud et demi de plus avec sa nouvelle machine et ses nouvelles chaudières. Sa vitesse a été de 13 nœuds plus un dixième, moyenne du parcours, tandis qu'elle n'avait été que de 11 nœuds 60 en 1873, quand ce vapeur a été construit. On a constaté également que la consommation de charbon avait sensiblement diminué.

Un gavroche voit entrer, à l'Ecole de droit, un étudiant bossu :

—Tiens! s'exclame-t-il, un tordu qui fait son droit!

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

A Daily Newspaper, established on the 16 of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the France-American population. A very valuable daily paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to maintain their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Les attaques contre le Prince de Galles.

Paris, 16 mars—Les résidents anglais en cette ville sont très indignés des nouvelles attaques scandaleuses et non motivées, de la Presse française contre le Prince de Galles.

Banquet offert à M. Pasteur.

Paris, 16 mars—M. McLane, ministre des Etats-Unis, présidera un banquet qui sera offert le 14 avril par le Club Stanley à M. Pasteur.

Mort du comte de Chichester.—Tempête de neige.

Londres, 16 mars—Le comte de Chichester est mort. Il était âgé de 81 ans.

Une forte tempête de neige s'est abattue sur toute l'Angleterre.

MM. Chamberlain et Trevelyan.

Londres, 16 mars—Malgré toutes les allégations contraires, on a appris aujourd'hui de bonne source que MM. Joseph Chamberlain, président du Board local du gouvernement, et Trevelyan, secrétaire pour l'Ecosse, ont remis leurs démissions entre les mains de M. Gladstone.

Celui-ci a néanmoins refusé de les accepter et a fait une réponse conciliatrice à ces messieurs.

Il leur a suggéré d'ajourner une décision finale relativement à leurs démissions, jusqu'à ce qu'il ait discuté personnellement la question avec eux.

MM. Chamberlain et Trevelyan ne sont rendus à la proposition de M. Gladstone.

On ignore si la cause qui a soulevé ce différend entr'eux et le premier ministre, est bien réellement le projet d'expropriation anglaise de celui-ci, qui demande une somme de cent cinquante millions de livres sterling afin de pouvoir acheter leurs biens à tous les propriétaires de terres.

Les chefs radicaux au Cabinet maintiennent que l'augmentation de la dette publique de l'Angleterre suggérée par M. Gladstone pour acheter la paix en Irlande est trop forte, et ils ajoutent que c'est là demander plus qu'on ne pourra obtenir.

Séance du Cabinet ajournée.

Londres, 16 mars—La séance spéciale du Cabinet qui devait avoir lieu aujourd'hui, a été ajournée afin de laisser aux ministres démissionnaires le temps de la réflexion. On a l'espoir qu'ils reviendront sur leur décision.

Les amis personnels de MM. Chamberlain et Trevelyan déclarent au contraire que ceux-ci persisteront à refuser de conserver des portefeuilles au sein d'un cabinet qui assumerait la responsabilité du projet agraire irlandais de M. Gladstone.

MM. Chamberlain, Trevelyan et Parnell.

Londres, 16 mars—MM. Chamberlain et Trevelyan occupaient leurs sièges habituels aujourd'hui à la Chambre des Communes et causaient avec M. Gladstone.

M. Parnell est en mauvaise santé, et il est possible qu'il lui faille abandonner l'idée de prononcer un discours au festival national qui doit avoir lieu demain à Londres.

Chambre des Communes.

Londres, 16 mars—L'Hon. James Stansfield, membre radical de Halifax, a fait la motion cette après-midi à la Chambre des Communes de rappeler l'acte relatif aux maladies contagieuses.

On fait beaucoup de commentaires dans les couloirs de la Chambre relativement aux démissions de MM. Chamberlain et Trevelyan comme membres du cabinet. On soutenait quels seront leurs successeurs. On cite parmi ceux qui ont le plus de chances d'être nommés, MM. Fowler, Sellar et Barlas.

Secours pour les ouvriers sans emploi.

Londres, 16 mars—Les Rothschild ont donné une autre somme de 5,000 livres sterling aux fonds destinés à secourir les ouvriers sans emploi.

Ligue Nationale Irlandaise.

Dublin, 16 mars—A l'assemblée régulière de la Ligue Nationale qui a eu lieu aujourd'hui, sous la présidence du Lord Maire, M. Timothy Harrington, trésorier du fond parlementaire, a annoncé que depuis le dernier meeting on a reçu des différentes succursales de la Ligue en Irlande $2,050, et du Canada et du Massachusetts $1,415.

Le Lord Maire a déclaré que malgré les efforts constants de la ligue, il a été impossible d'empêcher les outrages agraires dans les districts éloignés du pays.

Il a ajouté qu'il croyait que rien ne pourrait les empêcher tant que le système agraire du pays n'aura pas été placé sur une base entièrement différente de celle qui existe maintenant.

Il écrit que l'intention de M. Gladstone est de mettre fin aux maux dont souffre depuis longtemps le peuple irlandais.

Le prochain Consistoire.

Rome, 16 mars—On annonce officiellement que les dignitaires de l'Eglise, suivants, seront créés cardinaux au consistoire qui sera tenu le 12 avril prochain :

Les Archevêques Taschereau, de Québec, et Gibbons, de Baltimore ; Monseigneur Ferrata, nonce à Vienne ; Monseigneur Le Rendi, nonce à Paris ; Monseigneur Rampielli del Tindaro, nonce à Madrid ; Monseigneur Masella, ex-nonce à Lisbonne.

Les Iles Bahama qui jusqu'ici faisaient partie du diocèse catholique de Charleston, seront dorénavant comprises dans le diocèse de New York.

Moukhtar Pacha.

Le Caire, 16 mars—Moukhtar Pacha, au nom de la Turquie, objecte à la proposition faite par Sir Henry Drummond Wolff, Haut commissaire de l'Angleterre en Egypte, de réduire l'armée d'occupation.

Moukhtar Pacha déclare que l'armée égyptienne actuelle n'est pas suffisante pour défendre la frontière.

Les grévistes.

Galveston, Texas, 16.—Une dépêche spéciale de McKinney, Texas, dit : "Les hommes employés à la manufacture d'huile McKinney se sont mis en grève hier et ont demandé une augmentation de gages. La manufacture a été fermée et les grévistes destitués.

St. Louis, 16 mars—Il y a moins d'espoir ce matin d'arriver à un règlement du différend avec les grévistes.

L'injonction récemment accordée, et qui interdit aux grévistes d'empêcher sur la propriété de la compagnie du chemin de fer celle-ci d'expédier ses trains de frêt, n'a pas eu l'effet désiré dans tous les cas pour le trafic dans les faubourgs.

Dès que les trains passent à travers les chantiers dans la ville, ils sont arrêtés par les grévistes, qui obligent l'ingénieur et le chauffeur à abandonner leurs locomotives, ou bien les grévistes font dérailler celles-ci. Malgré toutes les précautions prises par la compagnie, elle est impuissante et ne peut empêcher les grévistes d'agir.

Le juge Portis, avocat général de la ligue, a demandé la protection de la police, et l'on en conclut qu'une tentative sera faite aujourd'hui pour expédier les trains de frêt.

Galveston, Texas, 16 mars—Une dépêche spéciale de Shreveport, Lne., annonce : Le bruit qui circulait que des armes avaient été adressées hier, et devaient être employées contre les grévistes à Marshall et le long de la ligne du chemin de fer Texas Pacific pour protéger la propriété, a suscité une grande agitation.

Une enquête a ce sujet a démontré que le marshal des Etats-Unis Reagan, du District Est du Texas, a envoyé une requête à l'égard du chemin de fer en cette ville par laquelle il demande l'achat de carabines Winchester pour ses députés.

Un grand nombre de ces carabines ont été achetées et expédiées hier soir.

Fort Worth, Texas, 16 mars—Les Knights of Labor ont la haute main ici. Les propriétaires d'auberges ou d'hôtels, qui reçoivent les personnes qui ont pris les places des grévistes, sont mis à l'index. Les bouchers eux-mêmes refusent de leur vendre de la viande. La population, en général, pourtant, est contre les grévistes, mais les marchands ont peur d'être inquiétés.

Galveston, Tex., 16 mars—Une dépêche générale de Denison, Texas, au journal News dit : Le bruit circule en cette ville que le chemin de fer Missouri Pacific essaiera d'expédier d'ici des trains de frêt, et que les grévistes s'y opposeront.

L'injonction signée par un grand nombre de personnes a été mise en circulation convoquant une assemblée de citoyens ce matin, pour prêter main forte aux officiers de la loi et aider à mettre celle-ci à exécution. La situation devient quelque peu critique en cette ville. Deux cents writs d'injonction ont été lancés contre les grévistes hier, leur enjoignant de ne pas violer la propriété du chemin de fer Missouri Pacific.

Marshall, Texas, 16 mars—Le train qui est arrivé hier de la Nouvelle-Orléans, a amené hier trente hommes, dont quelques-uns des mécaniciens, pour travailler dans les ateliers. On les a conduits au bureau du surintendant et ils ont prêté serment de se protéger et de sauvegarder la propriété de la compagnie. Ils ont été ensuite amenés aux stations et ont dîné aux frais de la compagnie.

Avant de laisser la Nouvelle-Orléans on leur avait dit que tout était tranquille ici; qu'il n'y avait pas de grève et qu'on les faisait venir pour prendre les places d'ouvriers qui étaient partis. Ils maintiennent maintenant qu'ils ont été trompés et qu'on leur a caché la situation actuelle.

Dès qu'ils ont vu l'état des choses ils ont refusé d'aller au travail et ont joint les grévistes. Ceux-ci sont dans jubilation, à la suite de cet acte des ouvriers de la Nouvelle-Orléans.

Le marshal des Etats-Unis Reagan a lancé la circulaire suivante :

Marshall, Texas, 16 mars,

"Toutes les personnes non employées par le Texas & Pacific R. R. Co., sont notifiées de se tenir en dehors des chantiers et ateliers de la dite compagnie à Marshall, à moins qu'elles n'aient des affaires avec le Marshal des Etats-Unis ou les officiers du chemin de fer.

R. B. REAGAN,
Marshal des Etats-Unis,
District Est de la Louisiane.

Des députés marshals ont paru dès le matin, hier, armés des rubans bleus et rouges à leurs boutonnières. Irvin et Hamilton sont revenus dimanche de Jefferson, après avoir été relachés sous caution. La population ici n'est pas directement intéressée dans la grève; elle commence à se lasser de l'état des affaires et demande un réglement prompt du différend.

Les "Knights of Labor" ont pris des mesures afin de faire connaître à la Nouvelle-Orléans l'exacte vérité sur la situation actuelle.

St-Louis, 16 mars—La situation est toujours la même ce matin aux chantiers du Missouri Pacific. Un grand nombre de grévistes sont réunis en dehors des ateliers, mais ils conservent jusqu'ici une attitude pacifique.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Sénat.

Washington, D. C., 16 mars—Le Président du Sénat a soumis à ce corps une lettre du secrétaire de la marine, transmettant des copies des plans et des rapports du récent arpentage de la route du Nicaragua, faits par l'ingénieur civil A. C. Monocal, de la marine—Référée.

Aussi une lettre du secrétaire de l'Intérieur est soumise au Sénat, transmettant des informations relativement aux concessions de terres faites aux chemins de fer dans le Kansas—Référée.

Le Président du Sénat annonce que le comité suivant pour accompagner la dépouille mortelle du représentant Hahn de la Louisiane : MM. Eustis, Vance et Butler.

Le bill pour élever les pensions des veuves de soldats de $8 à $12 par mois, a été adopté tel qu'il a été envoyé de la Chambre, et n'attend maintenant que la signature du Président pour devenir loi.

Chambre.

Washington, D. C., 16 mars—M. Oates, de l'Alabama, a présenté un bill amendant les réglements de façon à interdire aux membres de la Chambre de proposer un amendement à la résolution qui autorise la nomination d'un comité pour accompagner les restes d'un représentant ou d'un sénateur au delà des limites de la ville de Washington.

Le comité des affaires étrangères de la Chambre a décidé aujourd'hui par un vote de 7 contre 6, d'ajourner la prise en considération du bill Morrow, relatif aux Chinois, et appellera le message du Président recommandant le paiement d'une indemnité à la Chine, pour outrages commis sur des sujets chinois dans ce pays.

Le chairman du comité, M. Belmont, s'est prononcé contre le bill Morrow, en maintenant que celui-ci est une violation des obligations du traité.

M. Powell, de l'Illinois, présente un bill pour amender l'acte q